

COMMUNE DE SAINT ESTEPHE

PLAN LOCAL D'URBANISME

4.1 PLAN DE ZONAGE

Echelle : 1:5 000ème



PROJET DE P.L.U. ARRÊTÉ par délibération du Conseil Municipal LE : 27 Octobre 2014  
 PROJET DE P.L.U. soumis à ENQUÊTE PUBLIQUE du 13/04/2015 au 18/05/2015  
 P.L.U. APPROUVÉ par délibération du Conseil Municipal LE : 29 Octobre 2015  
 Mise à jour approuvée par délibération du Conseil Municipal LE : 04 Janvier 2021  
 Mise Révision allégée approuvée par délibération du Conseil Municipal LE : 04 Janvier 2021


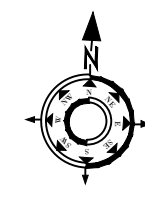
Architectes D.P.L.G.  
 Urbanistes D.E.S.S.  
 Paysagistes D.P.L.G.

36 rue de Bascan  
 33300 BORDEAUX  
 Tel : 05 56 29 10 70  
 E-mail : contact@gagencomestephe.fr

Affaire n°18-25

TABLEAU DES EMPLACEMENTS RESERVES

| N° | Désignation des opérations   | Collectivité ou Services Publics bénéficiaires |
|----|--|--|
| 1  | Projet d'équipement d'hébergement communal ou intercommunal                | Commune  |
| 2  | Aménagement de sécurité du viage Avenue de l'Estuaire / Rue de St Estéphe  | Commune  |
| 3  | Réalisation d'un ouvrage pour la gestion des eaux de ruissellement pluvial | Commune  |
| 4  | Aménagement de sécurité du viage de la RD2 à Prez                          | Commune  |
| 5  | Elargissement du passage de fécuse sur la voie communale n°26              | Commune  |



LEGENDE :

ZONAGE

ZONES URBAINES : Zone "U"  
 ZONES A URBAINES : Zone "AU"  
 ZONES NATURELLES : Zone "N"  
 ZONES AGRICOLES : Zone "A"

- Emplacement réservé
- Espace Bâtiment Classé à conserver au titre de l'article L. 130-1 du Code de l'urbanisme
- Zone potentiellement soumise à risque d'inondation ou les dispositions prévues par le Plan de Prévention du Risque Inondation (PPRI) s'appliquent
- Bâtiment pouvant faire l'objet d'un changement de destination au titre de l'article L.151-17
- Elements de paysage à protéger ou à mettre en valeur au titre de l'article L. 151-19
- Plantations à réaliser

Envoyé en préfecture le 07/01/2021

Reçu en préfecture le 07/01/2021

Affiché le

ID : 033-213303951-20210104-DELIB03\_4012021-DE